



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du mardi 16 mai 2023

Par suite d'une convocation en date du 11 mai 2023, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie, le mardi 16 mai 2023 à 19h00, sous la présidence de Sylvie TARAGON, Maire.

Présents : Sylvie TARAGON, Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER, Jean-François REVILLOUD, Joffrey DUBOC, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Éric SOGNO-LINA, Audrey VALLEZ ;

Pouvoirs : Hervé BOUËDEC à Éric SOGNO-LINA, Vivian ROUSSEL à Laurie FALCONNIER ;

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Monsieur Yves LEGER est nommé secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

♦ **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 avril 2023**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

♦ **Ajout d'un point à l'ordre du jour**

Madame le Maire demande à l'assemblée l'ajout d'un point à l'ordre du jour : autorisation de signature d'une servitude de passage dans le cadre des travaux de confortement des berges du Parnant. L'ajout de ce point à la réunion est accepté à l'unanimité par les élus.

♦ **Compte rendu des décisions prises**

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'elle a signé, dans le cadre de ses délégations, la vente de la parcelle communale OA 146 à Beauchâtel de 22 m² pour un montant de 2 200 € le 2 mai 2023.

1. Désignation d'un référent déontologue – DEL 2023 25

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'avec la loi 3DS, il est prévu que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile. Un décret et un arrêté du 6 décembre 2022 précisent les modalités de désignation obligatoire, par chaque collectivité locale, d'un référent déontologue pour les élus avant le 1^{er} juin 2023.

Afin d'aider les collectivités à se conformer à cette obligation de désignation, l'Adm74, en concertation avec le CDG74, a pris attache de deux spécialistes des questions de déontologie, qui ont accepté d'assumer ce rôle de référent pour les collectivités de Haute-Savoie intéressées.

Les membres du Conseil Municipal décident de choisir le même référent que la CCUR : Monsieur Jean-Olivier VIOU, ancien procureur général aujourd'hui en retraite, il a coanimé de 2017 à 2023 le service d'aide et de veille déontologique du Conseil supérieur de la magistrature. Depuis juillet 2022, il est également membre du collège de déontologie des commissaires de justice.

Résultats des votes :

Pour	Sylvie TARAGON, Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER (avec le pouvoir de Vivian ROUSSEL), Jean-François REVILLOU, Joffrey DUBOC, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC), Audrey VALLEZ.
Abstention	
Contre	

2. Transfert de compétence du pouvoir de police de publicité – DEL 2023 26

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article 17 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant Climat et Résilience, est actée le transfert de l'Etat vers les Maires de la compétence de police de publicité extérieure à compter du 1^{er} janvier 2024. Il s'agit des publicités, des enseignes et des pré-enseignes.

Toutefois, le Maire qui le souhaite peut exercer lui-même cette compétence.

Si un ou plusieurs Maires sont opposés au transfert de cette compétence, le président de l'EPCI peut décider de renoncer au transfert, sachant que Monsieur Paul Rannard, Président de la CCUR, ne souhaite pas prendre cette compétence.

Après renseignements plus précis donnés par le Directeur Général des Services de la CCUR, cette délibération devra être prise par le Conseil Municipal au 1^{er} trimestre 2024. Ce point est donc ajourné.

3. Remise sur loyer pour un locataire de l'ancien presbytère d'Arcine – DEL 2023 27

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la chaudière individuelle au gaz de l'un des appartements de l'ancien presbytère d'Arcine est tombé en panne le 6 janvier 2023. L'entreprise missionnée par la commune est intervenue le 21 février 2023, ce qui a laissé le locataire sans eau chaude pendant presque 2 mois.

Pour faire suite au courrier du locataire, Madame le Maire propose de le dédommager en lui octroyant une remise sur son prochain loyer à hauteur de 200 €.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte la proposition à la majorité des voix.

Résultats des votes :

Pour	Sylvie TARAGON, Laurie FALCONNIER (avec le pouvoir de Vivian ROUSSEL), Jean-François REVILLOUD, Joffrey DUBOC, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC), Audrey VALLEZ.
Abstention	
Contre	Anne-Laure GUILLET

4. Convention relative à l'utilisation d'un compte client du SIVOS au profit de la commune de Clarafond-Arcine – DEL 2023 28

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que pour le bon fonctionnement de certains évènements municipaux, la commune utilise le compte client du SIVOS pour l'achat de denrées alimentaires chez certains fournisseurs. Une convention relative à cette utilisation a été signée le 21 mars 2019 entre le SIVOS et les trois communes membres.

Afin que la commune puisse rembourser le SIVOS, le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'utilisation de cette convention.

Résultats des votes :

Pour	Sylvie TARAGON, Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER (avec le pouvoir de Vivian ROUSSEL), Jean-François REVILLOUD, Joffrey DUBOC, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC), Audrey VALLEZ.
Abstention	
Contre	

5. Projet solaire du Syan'EnR – DEL 2023 29

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, proposé par la société Syan'EnR sur les parcelles communales 0B 1194, 1197, 1198, 1201, 872 et 873.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation devant le Conseil Municipal le 28 février 2023.

L'entreprise s'engage à prendre en charge l'intégralité du coût de développement du projet et à verser à son issue un loyer mensuel. Cette délibération permettrait à la société Syan'EnR de mener toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet.

Laurie FALCONNIER émet des réserves quant au raccordement au réseau électrique car l'extension sera importante et engendrera également des perturbations du trafic routier pendant les travaux.

André QUILLOT demande des précisions concernant la compensation financière. Madame le Maire précise que celle-ci sera à hauteur de 5 000 € par an pendant 30 ans.

Résultats des votes :

Pour	Sylvie TARAGON, Anne-Laure GUILLET, Jean-François REVILLOUD, Joffrey DUBOC, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, Vivian ROUSSEL, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC), Audrey VALLEZ.
Abstention	Laurie FALCONNIER
Contre	André QUILLOT

6. Travaux de confortement des berges du Parnant – DEL 2023 30

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une servitude de passage doit être actée devant notaire afin d'officialiser l'autorisation de création d'une piste d'accès pour la réalisation des travaux sur une parcelle privée.

Elle précise que le maître d'œuvre est la société RTM et que la société sélectionnée pour effectuer les travaux suite à l'appel d'offres est l'entreprise Besson pour un montant de 110 258,28 € TTC.

Elle rappelle que l'exécution de ces travaux est indispensable afin de lever l'arrêté de péril qui court sur une habitation.

Résultats des votes :

Pour	Sylvie TARAGON, Anne-Laure GUILLET, Laurie FALCONNIER (avec le pouvoir de Vivian ROUSSEL), Jean-François REVILLOUD, Joffrey DUBOC, Muriel FAVRE, Virginie KOCH, Yves LEGER, Virginie MIANI, André QUILLOT, Éric SOGNO-LINA (avec le pouvoir d'Hervé BOUËDEC), Audrey VALLEZ.
Abstention	
Contre	

◆ Informations et questions diverses

- **Traînant** : un administré s'inquiète du passage de poids lourd et demande la pose d'un panneau d'interdiction sur la route de Traînant. Ce passage étant nécessaire pour les constructions en cours, la pose d'un panneau « sauf desserte locale » ne résoudra pas le problème.
- **Récupérateur d'eau** : Une administrée a demandé la mise en place par la commune d'une vente groupée de récupérateur d'eau. Madame le Maire précise que la commune n'a pas de régie de recettes et ne peut donc pas refacturer. Le Conseil Municipal trouve l'idée intéressante mais trop contraignante pour satisfaire l'ensemble des habitants (en matière de taille, de couleur, ...). Yves LEGER précise que des sites internet propose ce type d'achats groupés.
- **Le Dodécaèdre** : la commune loue l'ancienne mairie de Clarafond à Madame Laure BARD, ostéopathe. Celle-ci sous-loue les pièces à différentes personnes exerçant une activité paramédicale. Madame le Maire et Monsieur REVILLOUD l'ont rencontré suite à plusieurs demandes pour des travaux au sein du bâtiment. Après discussion et au vu des tarifs de sous-location appliqués, le Conseil Municipal propose que les frais engagés soient à la charge de la locataire.
- **Tir sportif** : le dispositif d'assainissement non-collectif du Tir sportif (local et terrain communal) n'est pas aux normes. La commune va faire réaliser une étude d'investigation afin de réaliser les travaux nécessaires.
- **La Semine en long, en large et en travers** : le défi de Julien MAGNIN de traverser les 26 communes de la Communauté de Communes Usse et Rhône en parcourant 150 km a pour objectif de récolter des fonds pour les enfants malades par « la Team j'adore c't'ambiance ». Ce défi aura lieu le **samedi 1^{er} juillet 2023 et Julien passera dans notre village à 7h15 et 18h45**. La commune souhaite s'associer à cette manifestation. Après discussion, une banderole va être apposée à l'entrée du village.
- **Vogue** : les forains étaient moins nombreux qu'à l'accoutumée cette année. Pour précision, le manège du « Tri Star » a préféré s'installer à la Foire de Seyssel et les auto-tamponneuses n'ont pas pu venir en raison de problèmes familiaux et d'un manque de

- temps pour le montage. Des élus de la commune ont rencontré en amont les forains afin que leur mise en place s'effectue dans les meilleures conditions. En revanche, il est regrettable que le Comité des fêtes n'est pas ouvert la buvette le vendredi soir.
- **Location terrains communaux** : des agriculteurs ont sollicité la mairie pour louer des parcelles communales agricoles qui vont être rendues disponibles en fin d'année. Ces demandes sont à transmettre à la DDT qui donnera son avis.
 - **Frelons asiatiques** : Le Département offre à chaque commune qui le souhaite un piège à frelons asiatiques. La commune a répondu favorablement à cette proposition.
 - **Tunnel du Vuache** : Dans le cadre des travaux de modernisation du Tunnel du Vuache engagés depuis quelques semaines, Erwan Le Bris, directeur général d'ATMB, a convié, mercredi 26 avril 2023 de 20h à 22h, des élus locaux et partenaires à une visite privée du tunnel et une présentation du programme de travaux engagés lors des fermetures nocturnes. Madame le Maire a participé à cette visite très intéressante et précise que les travaux se termineront en 2028.
 - **Numéro d'urgence** : Un dispositif d'intervention d'urgence a été mis en place afin de répondre aux incidents qui peuvent affecter la sécurité des usagers et des riverains du réseau routier départemental. Elle a pour objectif d'offrir aux forces de l'ordre, service de secours, autres gestionnaires routiers, administrations publiques et autres collectivités, un numéro unique et accessible en permanence, de jour comme de nuit, afin de leur permettre de signaler un événement concernant le réseau routier départemental de la Haute-Savoie. **Le numéro d'appel est le 18**, numéro d'appel conventionnel pour les urgences.
 - **Carte des aléas** : la carte des aléas de la commune est ancienne et peu lisible. En lien avec la CCUR, cette carte va être refaite sur la base du plan cadastral.
 - **SIGETA** : les gens du voyage vont s'installer à Bassy du 18/06 au 02/07/23. 6 terrains d'accueil familiaux vont également être créés à Chêne-en-Semine.
 - **Kiosque à carton** : 2 kiosques vont être installés à Frangy et à Seyssel pour le réemploi des cartons bruns.
 - **Tour de France** : L'étape n°13 du 14/07 arrivera au Grand Colombier. La CCUR participe à cet événement.
 - **Voisins vigilants** : Muriel FAVRE relance ce sujet qui avait déjà été abordé dans de précédentes réunions. Virginie MIANI se renseigne sur son coût et les modalités de mise en œuvre.
 - **Crêt du Feu** : André QUILLOT pose le problème du manque de visibilité pour traverser la route départementale au croisement des routes du Crêt du Feu et de Traînant. Un miroir peut-il être installé ? la commune se renseigne auprès des services du Département.
 - **Rond-Point salle des fêtes** : Laurie FALCONNIER représentant Vivian ROUSSEL, demande si un miroir peut être installé sur le rond-point afin que les véhicules arrivant de la Croisée puissent voir ceux qui arrivent de Fruitière.
La pose et l'entretien des miroirs étant à la charge de la commune et le manque de visibilité obligeant les véhicules à ralentir, la majorité du Conseil Municipal est contre cette proposition.
 - **Eclairage public** : plusieurs pannes ont été signalées. Comme indiqué lors de précédentes réunions, le réseau d'éclairage de la commune est par endroit obsolète et ne peut plus être réparé. Un groupe de travail étudie le diagnostic établi par le SYANE pour prioriser et planifier les travaux.
 - **Conseils Municipaux** : les procès-verbaux se trouvent sur le site internet de la commune et sur le nouveau totem devant la mairie.
 - **Sécurisation de la traversée de Clarafond** : les travaux d'enfouissement des réseaux secs ont pris du retard, notamment au niveau d'Orange et d'Enedis. De plus, suite à un changement de réglementation qui nous permet maintenant d'installer des feux tricolores sur une départementale en agglomération, nous avons entrepris les démarches

nécessaires auprès des services du Département pour installer cet équipement au carrefour de l'ancienne mairie. Nous espérons avoir un retour rapide afin de reprendre les travaux à l'automne.

- **Voirie :**

- o Audrey VALLEZ demande si le marquage au sol au carrefour de la rue de la Mairie et de la route des Marquissats peut être refait, les stops n'étant plus visibles.
- o Virginie KOCH rappelle que les véhicules circulant sur la route des Marquissats doivent respecter les priorités à droite et donc rouler moins vite !

- **SIV (Syndicat Intercommunal du Vuache) :** Virginie MIANI rapporte les propos de la dernière réunion du syndicat le 3 mai dernier. En raison de l'épisode inédit de sécheresse sur le Vuache en 2022, un point a été fait sur la DFCI (Défense des forêts contre les Incendies). L'accès à certains secteurs de la montagne étant impossible, car peu ou pas de pistes carrossables, notamment du côté de notre commune, il pourrait être envisagé, en cas d'incendie, d'utiliser les clairières forestières du SIV pour entreposer des réserves d'eau type « Bambi bucket » (récipient souple, similaire à un sac, installé sous le fuselage d'un hélicoptère bombardier d'eau au moyen d'un crochet).

- **Risques majeurs :** Virginie MIANI a inscrit la commune à un exercice de simulation d'un risque de tremblement de terre le 12 juin 2023. Cela permettra de compléter le PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

- **Ordures Ménagères :** Jean-François REVILLOUD informe le Conseil Municipal que le groupe de travail (Jean-François REVILLOUD, Joffrey DUBOC, Muriel FAVRE, Yves LEGER, André QUILLOT, Eric SOGNO-LINA, Audrey VALLEZ) doit se réunir pour trouver les futurs lieux d'implantations des conteneurs OM.

- **Manifestations :**

- o **Fête de la musique :** le 17 juin 2023 par la Haute Musique Production
- o **Kermesse :** l'Association des Parents d'Elèves organise cette manifestation qui aura lieu le 1^{er} juillet 2023.
- o **14 juillet :** le comité des fêtes organise le traditionnel repas en extérieur et réfléchit à la mise en place d'une animation. Madame le Maire informe qu'elle a demandé une dérogation aux services de la Préfecture, une dérogation pour tirer les feux d'artifice. La commune est en attente d'un retour.
- o **Repas champêtre :** ACCA (Association de Chasse de Clarafond-Arcine), dimanche 23 juillet 2023.
- o **Fête de la batteuse :** Le Beso, dimanche 6 août 2023
- o **Aujourd'hui je nettoie ma planète :** samedi 17 septembre 2023
- o **Rencontre des vergers :** Virginie MIANI rappelle à l'assemblée que la manifestation organisée par le SIV se déroulera cette année au verger communal de Clarafond, le 22 octobre 2023. Plusieurs associations sont déjà intéressées pour l'organisation et la gestion de la buvette et du repas. Toutes les personnes intéressées pour aider à cette manifestation sont les bienvenues.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et lève la séance à 20h40.

Le secrétaire de séance,
Yves LEGER



Le Maire,
Sylvie TARAGON

